



*Chères concitoyennes
Chers concitoyens,*

Comme le temps passe vite, à peine vous ai-je souhaité de bonnes vacances d'été que déjà vous avez entre vos mains la revue de décembre 2009, dans laquelle comme promis, vous pourrez prendre connaissance de l'avancement des différents dossiers qui quotidiennement font l'objet d'une attention toute particulière de vos élus.

L'HOTEL DE VILLE

Le travail administratif a suivi son cours et déjà se profile à l'horizon janvier 2010 le début des travaux bâtiment II et voilà que le chantier Hôtel de ville sera ouvert. Il s'échelonne sur deux exercices voire trois.

LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Je sais que la CTS a beaucoup de difficultés à satisfaire chaque utilisateur en fonction de ses horaires de travail, je reçois régulièrement des courriers de quelques usagers qui ne trouvent pas les plages horaires à leur convenance.

Sachez que nous sommes en permanence en contact avec la direction de la compagnie pour améliorer les dessertes en temps et en fréquence, ce n'est pas chose aisée.

Concernant la VLIO, la Déclaration d'utilité publique (DUP) sera prononcée en 2010 et les travaux débiteront en 2013 pour un coût prévisionnel de 60 millions d'euros.

J'ose espérer que ces échéances seront respectées ; pour l'heure, le travail en amont continue, sans relâche, soyez en convaincu et en décembre de cette année cette infrastructure a été inscrite au budget.

L'EMPLOI

Par ces temps de crise, voici le sujet qui retient toutes les attentions des « politiques » en charge de ce secteur ô combien sensible !

Notre commune prend sa part de responsabilité quant à la création de nouveaux sites d'implantations d'entreprises qui généreront des emplois.

Vous prendrez connaissance ci-après de mes interventions en séance CUS les 12 juin et 23 octobre 2009 pour les réalisations à court terme de la zone nord aéroport Holtzheim- Entzheim et l'extension du parc d'activités Joffre Holtzheim-Wolfisheim.

INTERVENTION DU MAIRE LORS DE LA SEANCE CUS DE JUIN: Aménagement du parc d'activités Nord Aéroport Holtzheim-Entzheim

«Monsieur le Président, Chers Collègues

La délibération qui nous est proposée aujourd'hui trouve ma totale adhésion pour de multiples raisons.

Un peu d'histoire :

En 1990, quand le remembrement du ban communal de Holtzheim devenait indispensable en prévision de la construction de la VLIO et donc l'inscription de l'emplacement réservé au Plan d'occupation des sols, les élus locaux ont estimé qu'il fallait envisager dans cette démarche globale, la création d'une zone d'activités à proximité directe de l'aéroport.

Comme les Hôpitaux Universitaires sont propriétaires de près d'un cinquième du ban communal, nous avons décidé de placer une partie de leurs terres en face de l'aéroport soit environ 30 hectares, c'est chose faite depuis 1992.

Dans la foulée, lors de la révision du POS en 1995, le conseil municipal a confirmé sa démarche en classant le site concerné en zone constructible.

Depuis cette période, à rythme régulier et avec beaucoup d'insistance la commune s'est permise de rappeler cette disponibilité foncière aux responsables politiques de notre collectivité ainsi qu'aux gestionnaires des Hôpitaux universitaires.

Voir du jour au lendemain transformer environ 30 hectares de terres cultivables en terrains constructibles par la volonté d'une collectivité devrait faire réagir même les plus conservateurs d'autant plus que le propriétaire dans le cas présent, a un besoin de liquidités.

En 2004, le schéma d'orientation des zones d'activités a classé ce site parmi les zones à urbaniser en priorité.

Aujourd'hui 12 juin 2009, 19 ans après la 1ère démarche, enfin une lueur d'espoir, l'opération Nord Aéroport peut enfin décoller, vous m'en voyez ravi.

Il s'agit maintenant d'avancer vite, la volonté politique est forte, les crédits nécessaires aux études et aux acquisitions foncières disponibles. Dès demain les partenaires concernés CUS, CCI et Commune devront porter ce projet, afin que dans les plus brefs délais un planning de réalisation puisse être approuvé et les futurs investisseurs retenus.

Site exceptionnel de par son accessibilité routière, la gare tram-train de l'aéroport a une extrémité et souhaitons le, la nouvelle gare tram-train de Holtzheim, à l'autre sans oublier la proximité de la future VLIO.

LE MAIRE FAIT LE POINT

Tous les atouts sont réunis pour donner demain un nouvel essor à notre aéroport qui le mérite bien et dont notre région a tant besoin.

Bien évidemment, cette démarche volontariste a un coût, prévisionnellement 23,3 M d'euros pour 2400 ares cessibles, ce qui ne doit en rien freiner notre enthousiasme, même si au final, la collectivité met une participation importante au bout du compte, le retour sur investissement se fera sur 4 voire 5 ans, sans compter l'impulsion économique donnée au sud ouest de l'agglomération et bon nombre d'emplois proposés à nos populations.

Au final, l'idée première qui doit guider la démarche «être prêts pour la sortie de la crise que nous vivons actuellement»; la relance, c'est comme cela que nous devons l'envisager, faire travailler le BTP dès que les premiers signes positifs seront perceptibles.

Ainsi l'intitulé: «crédits pour la relance de l'économie» aura réellement pris tout son sens et notre collectivité ouvert les portes d'un nouveau développement.»

INTERVENTION DU MAIRE LORS DE LA SEANCE CUS D' OCTOBRE - aménagement d'une nouvelle tranche parc d'activités JOFFRE à Holtzheim

*«Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communautaires,*

Le 12 juin dernier, notre assemblée a décidé d'ouvrir à l'urbanisation le site «Holtzheim Nord Aéroport» soit environ 40 hectares représentant 2400 ares cessibles pour un investissement prévisionnel de 23,3 millions d'euros.

Aujourd'hui 23 octobre, 4 mois plus tard, nous nous prononçons en faveur de l'aménagement d'une nouvelle tranche du «parc d'activités Joffre», sur 23 hectares, dont 1800 ares cessibles et un investissement de 12,5 millions d'euros.

Ces deux délibérations marquent le début d'une formidable opération de développement économique au sud ouest de l'agglomération strasbourgeoise sur le ban communal de Holtzheim.

Au total environ 60 hectares à urbaniser qui demandent un investissement public de près de 36 millions d'euros.

Je vous ai retracé en juin dernier le chemin parcouru ces vingt dernières années pour enfin voir le bout du tunnel et se concrétiser deux projets élaborés par une équipe municipale déterminée.

Comprenez que ce moment là, je le savoure tout particulièrement, que je mesure l'ampleur des démarches réalisées et l'impact économique que représentent nos décisions des 12 juin et 23 octobre 2009.

Et pourquoi pas à cet endroit, rappeler aux gestionnaires des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg que



Plan de l'extension du parc d'activités Joffre

c'est bien grâce à la décision des élus locaux, à l'époque décision contestée, de regrouper 24 hectares sur le site nord aéroport dont la valeur cadastrale n'excède pas 100 € l'are, les Hôpitaux en demandent, après maintes négociations, 2 200 € l'are, soit 22 X le prix de base.

Montant qui posait problème à certains élus, qui souhaitaient vendre cette mine d'or, à un prix encore plus élevé au risque de mettre en péril l'équilibre l'opération que la C.U.S. porte.

Et dire que ces mêmes élus sont prêts à exproprier des propriétaires fonciers privés qui ne souhaitent pas vendre leurs terres au prix proposé par les Domaines.

Dans le cas qui nous concerne aujourd'hui, les domaines ont estimé la valeur des terres à 1 600 € l'are.

Pour être crédible, il faut impérativement mettre les actes en conformité avec les écrits. Un exemple: pour chaque délibération qui nous est proposée, concernant le chapitre foncier, on peut lire et à juste titre à peu près ceci: «L'impérative nécessité de calmer le prix du foncier et revenir à des prix qui reflètent l'état du marché» et je rajouterai «et rejoignent les recommandations des domaines».

Sans une politique juste et lisible, notre collectivité ne pourra plus proposer des terrains à des prix concurrentiels et le risque d'évasions massives d'entreprises qui préféreront s'installer aux portes de la C.U.S. deviendra réalité si ce n'est déjà le cas

Pensons à l'acquéreur aménageur en l'occurrence la CUS qui a l'obligation de proposer un prix «terrain viabilisé» concurrentiel avec celui qui se pratique hors de notre agglomération. !

Si tel n'est pas le cas, voici la première raison de l'exode des entreprises vers des horizons où les propriétaires sont moins gourmands.

Les zones «Holtzheim Nord aéroport» et «Parc Joffre» regroupent environ 60 hectares, dont une quinzaine de hectares de terrains privés. Il nous faut dans les meilleurs délais entreprendre les démarches afin d'obtenir de la part des propriétaires des promesses de transaction à l'amiable. Pour toutes ces opérations, je m'engage personnellement en prenant comme référence le prix de l'are terrain nu H.U.S., objet de notre délibération. Cette étape importante dans l'avancement de nos dossiers devrait être bouclée rapidement.

Une 2ème raison qui peut faire pencher la balance en faveur des zones hors CUS, le taux de la TPU nettement inférieur à l'extérieur que chez nous.

Pour compenser ces deux points faibles, il nous faut impérativement proposer aux entreprises qui font le choix CUS, un label porteur, une signature de prestige, une localisation de renommée.

Pourquoi ne pas demander au service communication de notre collectivité d'imaginer une telle démarche ?

Un aéroport, et les exemples ne manquent pas en Europe, doit s'appuyer sur un parc d'activités performant, sur une organisation dynamique, sur une vitrine aéroportuaire où se côtoient et se complètent le monde des affaires et celui de la politique.

Strasbourg et son agglomération ont besoin d'une telle structure, Strasbourg et son agglomération méritent une telle organisation.

Lors de la séance du vendredi 10 juillet 2009, les maires de l'ouest de l'agglomération ont manifesté leur impatience quant à la volonté politique plutôt timide, concernant l'extension de l'infrastructure TRAM vers Eckbolsheim et Wolfisheim.

Aujourd'hui, une première réponse est donnée, à nous de saisir cette opportunité d'implantation pour étendre notre champ d'action vers cet ouest qui ne présente que des atouts positifs et d'inclure l'aéroport comme vecteur incontournable du développement économique de notre collectivité.



L'emprise du futur Parc d'activités Aéroport

Ce site bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, à la croisée des autoroutes A35, A351, au départ /arrivée de la VLIO, sur le tracé de la voie ferrée Strasbourg-St-Dié, doublé en parcours TRAM-TRAIN.

Cette zone profitera à ses deux extrémités; à l'Ouest de la gare de l'aéroport et son parking relais et à l'Est de celle de Holtzheim à construire.

Ce lotissement économique pourra parfaitement jouer un rôle moteur pour tout ce qui touche et concerne directement l'aéroport. A nous d'être imaginatifs, à nous d'attirer vers la C.U.S. des activités et services performants et diversifiés.

Cette zone, nous l'avons compris doit constituer la priorité des priorités principalement pour les emplois qu'elle génèrera, rôle que devra remplir également l'extension du « parc Joffre », accolé à l'abattoir régional, longeant la future VLIO que les deux collectivités, Département et CUS auront à cœur de réaliser dans les meilleurs délais, c'est-à-dire demain. Merci aux deux exécutifs pour leur engagement.

M. le Président, à vous de rassembler toutes les forces vives pour donner à ces projets une dimension européenne et à notre C.U.S. une chance supplémentaire de jouer dans la cour des grandes agglomérations françaises.

Ces deux futures vitrines d'une collectivité ambitieuse qui doivent impérativement voir le jour dans les meilleurs délais, pour être rapidement opérationnels devraient pouvoir fédérer toutes les forces politiques; en partant de la Région Alsace, en passant par le Département du Bas-Rhin, en incluant bien évidemment la CCI et la Commune de Holtzheim, nous permettrait d'envisager un plan d'action efficace dont les retombées économiques profiteraient à toute l'Alsace.

Après avoir passé en revue les tenants et les aboutissants de notre démarche volontariste en matière de développement économique, quelques réflexions sur le plan de la gestion de nos parcs d'activités s'imposent.

RECETTES - CHARGES / IMPACT ECONOMIQUE / NOMBRE D'EMPLOIS GENERES.

La T.P.U. a remplacé la taxe professionnelle et depuis cet avènement, l'intérêt des communes à transformer leurs terres agricoles en zones d'activités connaît un sérieux coup de frein et voici notre collectivité en manque de terrains donc d'emplois et bien sûr de revenus.

La T.P.U. va à la C.U.S. et les mesures d'accompagnement sont en place, mais là où le bât blesse, c'est que le transfert n'a été réalisé qu'en partie: Adieu les recettes, bonjour les charges.

En matière de TP, de quoi sera fait demain? Voilà la question qui est à l'origine de beaucoup de nuits blanches de pas mal d'élus.

LE MAIRE FAIT LE POINT

Mais revenons à la gestion quotidienne de nos parcs d'activités.

Le débat doit s'ouvrir concernant deux composantes: l'éclairage public et l'entretien des espaces verts.

En analysant dans le détail ces deux éléments des budgets communaux, que constatons nous ?

Pour 30 hectares : 35 points lumineux dont la facture consommation électrique se monte à 1600 €/an alors que l'entretien des espaces verts demandent près de 420 heures de travail, ce qui équivaut à 8600 €/an.

Au total pour 30 hectares, 10 200 € sans compter l'amortissement des tondeuses et les dégradations régulières des lampadaires.

D'ici 2014, les 105 hectares de zones d'activités de Holtzheim coûteront aux contribuables locaux la bagatelle de 36 à 38 000 € sans aucune contrepartie.

M. le Président, je vous demande de bien vouloir ouvrir le débat auprès de la CLET afin qu'elle se saisisse de cette problématique: le transfert des compétences. «Eclairage public et entretien des espaces verts» des zones d'activités des communes vers la C.U.S. Je pense que cette proposition ne peut que recueillir l'approbation de l'exécutif communautaire quand je lui aurai dit que le parc d'activités de Holtzheim rapporte en tout et

pour tout 1 703 000 € an et qu'à sa création le 30 mars 1993, la convention signée entre la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la CUS, la commune de Holtzheim ainsi que la filière viande qui basculait du public au privé, la commune de Holtzheim a participé à hauteur de 3 500 000 Frs à l'acquisition foncière, seule commune à ce jour à avoir franchi le pas, c'était en 1993, la commune avait peu de moyens, mais beaucoup de courage. C'est sur un point que d'aucuns jugeront peut être secondaire que je mettrai fin à l'énumération de mon canevas de propositions.



Dans le quartier de l'ancien stade les travaux de voirie vont se prolonger jusqu'en mars.



Des trottoirs en stabilisé ont été créés de part et d'autre de la rue de WOLFISHEIM jusqu'à hauteur du point de tri sélectif. Leur réalisation ne donne pas satisfaction et devra faire l'objet d'améliorations...

Ce nouveau parc qui petit à petit se met en place, vous venez de le découvrir sous le nom de « Parc D'activités Nord Aéroport Holtzheim- Entzheim ». Holtzheim-Entzheim, pourquoi cette terminologie? c'est bien un parc initié par la commune de Holtzheim; implanté sur le ban de Holtzheim, pourquoi alors rajouter Entzheim? J'aime beaucoup la commune de Entzheim, ses habitants et surtout son maire, mais pourquoi rajouter Entzheim? Renseignements pris, c'est que ce parc à son extrémité ouest englobe 2,3 hectares du ban communal d'Entzheim. Il faut donc inclure juridiquement le nom de cette commune dans l'énoncé du titre.

Ce nouveau parc en gestation se dénommera « parc d'activités nord aéroport Holtzheim-Entzheim ». Cette obligation s'impose à nous et je l'approuve, mais qu'il me soit permis aujourd'hui, officiellement, et solennellement d'entamer les démarches pour une dénomination de l'aéroport qui reflète la réalité cadastrale. Aéroport International Strasbourg-Entzheim-Holtzheim, pour la bonne et simple raison que l'emprise de l'aéroport englobe et cela depuis plus de 50 ans, 18 hectares du ban communal de Holtzheim.

Je vous demande monsieur le Président de prendre ma demande en considération car je n'aurai de cesse que le jour où sur le fronton de l'entrée de l'aéroport, le nom de Holtzheim suivra ceux de Strasbourg et d'Entzheim.

Pour conclure sur une note dynamique, j' affirme haut et fort que pour une C.U.S. attrayante et réactive, en ce qui concerne la commune de Holtzheim, elle s' engagera et s' impliquera sans retenue dans cette vaste opération, où pourquoi pas, le public et le privé pourront travailler de concert, pour augmenter d' autant les chances de réussite des Zones « Nord Aéroport Holtzheim-Entzheim » et « Parc Joffre ».

Merci pour votre confiance et votre écoute. »

Voici notre commune en capacité d'apporter un souffle nouveau, au sud ouest de l'agglomération strasbourgeoise, il est indéniable qu'elle a vocation à jouer un rôle prépondérant au sein de la communauté urbaine de Strasbourg, nous saurons tenir notre rang.



L'annexe mairie va connaître de gros travaux pour permettre l'extension des surfaces de bureaux.

L'HABITAT

Je ne reviendrais pas sur les quartiers Colombes I et II, les chantiers sont ouverts et d'ici 36 mois, les résidents auront intégrés leurs nouvelles demeures et la commune aura accueilli de nouveaux citoyens, environ 800. (Première maison habitée colombes I le samedi 27 juin 09).

En gestation ou en construction : Le foyer d'accueil médicalisé ; 42 chambres handicapés adultes ; le garage Astrologo, 9 appartements ; l'ancien restaurant A l'aigle, 11 appartements ; le garage Dickeli et l'ancien centre Sécuritest à l'étude.

Il était prévu initialement la construction d'un nouveau pont à la hauteur de la rue de Wolfisheim, face au cimetière, prolongé par une rue qui relierait la rue d'Achenheim. Après études, cette solution ne peut être retenue pour la simple raison que le nord de la commune n'est pas urbanisable. Pour ne citer que les exigences du scoters, il identifie le secteur à la fois comme continuité écologique majeure à restaurer « un axe à enjeux environnementaux multiples », « un corridor écologique à restaurer. », « une zone humide remarquable ». Et nous sommes également confrontés au complexe problème que pose le PLH qui dans le cadre de la loi SRU impose un quota de logements aidés à toutes les communes.

INTERVENTION DU MAIRE ANDRE STOEFFLER en Séance CUS de novembre :

« Comme j' ai eu l' occasion de vous le dire lors du débat du 20 mars dernier, la commune de Holtzheim n' est pas en mesure de produire 110 logements aidés d' ici 2014.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 13 mai a retenu le chiffre de 59 en deux immeubles de 23 et 36 logements, le premier étant en construction et le second connaîtra un début de chantier d' ici quelques mois.

Aujourd' hui la commune ne dispose plus de terrains susceptibles de recevoir de l' habitat.

La délibération qui nous est proposée prouve bien que malgré les échanges que nous avons pu avoir sur le sujet, personne ne tient compte des propositions faites par la commune. C' est regrettable et quelque part révoltant. On peut y lire, pour calmer les esprits je suppose, qu' une " évaluation du document sera toutefois menée annuellement pour l' adapter ou le faire évoluer en conséquence " . Mais plus loin il est dit " la présente délibération a pour objet de retranscrire l' avis consécutif de l' Etat et d' apporter les réponses à ses observations, puis d' approuver le 4ème PLH de la CUS tel qu' il en résulte en vue de sa pleine application sur 6 ans " . Et plus loin " le PLH constitue un engagement de la CUS et de ses communes membres de mobiliser et de combiner leurs efforts afin d' y concourir " .

Par conséquent, et comme je vous l' ai rappelé le 10 juillet 2009, je maintiens le chiffre de 59 et ne peux en aucune manière m' engager pour la construction des 110 logements aidés.

Je me vois dans l' obligation de voter contre cette proposition de délibération ». A suivre...

VOIRIE

Vous venez de prendre connaissance des conclusions ayant trait à l'urbanisation du nord de la commune, elles sont négatives. Conséquences: pas de 2ème pont sur la Bruche.

Bien évidemment dès le document officiel connu, une démarche volontariste a été engagée concernant l'avenir du pont, seule liaison routière entre les quartiers de notre cité et emprunté quotidiennement par plus de 7 000 véhicules ;

Réalisés ces dernières semaines, les trottoirs de part et d'autre de la rue de Wolfisheim en partant des immeubles Bongard jusqu'à l'entrée de l'agglomération à la hauteur du cimetière.

En chantier le quartier de la rue des peupliers, des tilleuls, du chanvre, travaux réalisés en deux tranches par suite de compression budgétaire au niveau de la CUS.

LE MAIRE FAIT LE POINT

CIRCULATION

L'étude détaillée est en notre possession, les élus locaux vont s'en saisir prochainement, la commission de sécurité en débattre au courant du 1er trimestre 2010, suivra une étude de faisabilité en collaboration avec la CTS et la CUS ; et une large concertation du public avant d'entreprendre une quelconque démarche de réalisation.

Il ne s'agit pas simplement de prendre des décisions en matière de circulation, encore faut-il que les aménagements de voirie suivent ! voilà un autre débat.

ZONE DE LOISIRS ET DE DETENTE – 2ème passerelle

Avant d'approfondir le projet de zone de loisirs, notre réflexion se focalisera en premier lieu sur la construction de la passerelle qui devrait, c'est en tout cas comme cela que les élus l'entendent, constituer un projet structurant dans le cadre de l'aménagement de la zone nord aéroport Holtzheim-Entzheim.

En effet, il serait judicieux de relier la piste cyclable Holtzheim-Hangenbieten à la hauteur de la prairie fleurie avec celle de la gare Tram-Train et ainsi éviter quelques kilomètres de détour.

C'est en tout cas dans cet état d'esprit que nous entamerons dans les semaines à venir les négociations avec le maître d'œuvre dont nous connaissons le nom courant janvier pour la réalisation d'un avant projet de la future zone d'activités.

SECURITE

Concernant la sécurité des personnes et des biens, je tiens à exprimer officiellement ma reconnaissance à la gendarmerie nationale, à la Brigade de Geispolsheim et à son commandant le lieutenant Massot.

Nous sommes en étroite relation quotidienne avec les services et je crois pouvoir dire officiellement que sur le plan Sécurité, nos concitoyens peuvent en général, être satisfaits des services rendus.

BRUCHE

Concernant notre cours d'eau, il n'arrête pas d'occuper les esprits chaque jour, il est vrai que la problématique sécurité doit nous mobiliser à chaque instant. Mais comme je vous l'ai rappelé à maintes reprises, l'élément déclencheur d'une opération plus vaste en matière de protection ne peut venir que de la mise en place du Sagece

ENVIRONNEMENT

Un grand merci aux membres de l'association Holtzheim Miniatures, le 9ème édifice est une réussite, la tour André Durr fait maintenant partie de notre environnement.

Déjà ces messieurs s'activent et le projet du 10ème édifice à construire au printemps 2010 est programmé.



Lotissement Colombes : Le secteur des collectifs

Il vous est proposé sous le titre de « Holtzheim-son blason » une belle composition qui sera intégrée dans notre environnement sur le site du rond point de l'abattoir en venant de l'aéroport sur la RD 400.

Le parcours des édifices miniatures a été installé cet été sur les quatre sites « entrée de la commune. »

SOCIAL ET SOLIDARITE

Sous cette rubrique, en juin dernier, je vous ai rappelé toutes les orientations prises concernant la contribution de notre commune en direction des catégories de citoyens demandeurs de structures d'accueil et d'aide pour les uns, de culture et d'habitat pour les autres.

Que notre modeste contribution permette à chacune et chacun d'évoluer sainement dans une collectivité attentive aux besoins et aux appels de ses concitoyens.

Crèches, logements aidés, foyer d'accueil médicalisé, trois objectifs qu'il s'agira de faire évoluer et permettre leur réalisation avant 2014.

PATRIMOINE

Comme chaque année, la rubrique patrimoine ne sera pas oubliée. Pour preuve, deux grands chantiers vont s'ouvrir, la rénovation de l'hôtel de ville et l'isolation et le chauffage des écoles maternelle et primaire figureront en bonne place au budget primitif 2010.

HOLTZHEIM – HORIZON 2014

Pour l'heure aucun des axes prioritaires prévus sur le chemin 2014 ne connaît de défaillance, l'équipe municipale fera tout son possible pour qu'il en soit ainsi sur tout le parcours étant bien entendu qu'à l'impossible, nul n'est tenu.

Mes collègues Adjoints, conseillères et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous inviter à la traditionnelle soirée des vœux, le vendredi 8 janvier 2010 et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2010.

Votre Maire, André STOEFLER